CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E212297** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE 31/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/07/2024

Raison sociale : DECONOVA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/06/2025

Capital : 30 000

30 RUE CHARLES BAUDELAIRE
30 RUE CHARLES BAUDELAIRE
75012 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : 931 388 482 00016

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2273624

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244001/001645821/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP FR45931388482

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 06 85 79 69 78 **Fax :**

Portable : 06 85 79 69 78

Responsabilité légale :
EL DEIAHY ISMAEIL DANIEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@deco-nova.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 186 580 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3241 PROB	Étanchéité liquide (s.e.l.) (Technicité courante)	3	02/07/2026
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	2	16/10/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		16/07/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/07/2026 13:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E212297** **VALABLE JUSQU'AU** **15/10/2027**

ÉDITÉ LE **31/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/07/2024
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/06/2025
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : **931 388 482** **00016**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2273624

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244001/001645821/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP FR45931388482

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **DECONOVA**

30 RUE CHARLES BAUDELAIRE
30 RUE CHARLES BAUDELAIRE
75012 PARIS

Téléphone : 06 85 79 69 78 **Fax :**
Portable : 06 85 79 69 78

Site Internet :
E-mail : contact@deco-nova.fr

Responsabilité légale :
EL DEIAHY ISMAEIL DANIEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/10/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/10/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	16/07/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.